



COMITÉ
DÉPARTEMENTAL
DE LA CORREZE

Le Président
Jacques JALLAT

DOSSIER OFFICIEL "C"

<http://cd19natation.org>



Centre Aquarécricatif « L'Auzelou »
19000 TULLE
Tél. 06 23 32 16 83
E.mail : cd19natation@wanadoo.fr


CORREZE
Conseil Général

Les officiels C de Natation

Conditions de passage de l'examen :

Avoir 14 ans révolus le jour de l'examen et être licencié à la Fédération Française de Natation.

Fonction :

La seule fonction pouvant être assurée par l'officiel C est celle de chronométrateur.

Rôle du chronométrateur :

Le chronométrateur est chargé d'enregistrer les temps des nageurs et de les noter sur les fiches de course, **même en cas de disqualification du nageur ou de l'équipe de relais de son couloir.**

Il doit déclencher son chronomètre au signal du départ, et l'arrêter lorsque le nageur (ou le dernier nageur de l'équipe de relais) touche le mur d'arrivée. Il n'a pas le droit d'encourager les nageurs de la voix ou du geste comme tous les officiels du jury.

Il doit en outre enregistrer et noter les temps intermédiaires correspondant à des distances de courses, soit, pour un bassin de 25 mètres :

- le premier 50 mètres de toute course de 100, 200, 400, 800 et 1500 mètres (sauf 100 mètres 4 nages)
- le premier 100 mètres de toute course de 200, 400, 800 et 1500 mètres (sauf 200 mètres 4 nages)
- le premier 200 mètres, 400 mètres et 800 mètres de toute course de nage libre ayant une distance supérieure
- le temps de passage du premier relayeur (y compris le premier 50 mètres et le premier 100 mètres le cas échéant)

Temps officiel :

Dans le cas de la présence de trois chronométrateurs dans le couloir, le temps sera celui des trois chronométrateurs s'ils sont identiques au centième près, ou de deux d'entre eux s'ils trouvent un temps identique au centième près, ou encore le **temps intermédiaire** si les trois temps sont différents.

Dans le cas de la présence de deux chronométrateurs dans le couloir, le temps officiel sera le temps moyen calculé par rapport aux temps trouvés par les deux chronométrateurs, arrondi au centième inférieur.

Essai des chronomètres :

Pour chaque compétition, afin de former le jury, les chronométrateurs sont convoqués à la chambre d'appel pour un essai des chronomètres. Sont également convoqués les **candidats** à l'examen d'officiel C.

Les chronométrateurs, au signal du starter, déclenchent les chronomètres, et les laissent tourner pendant 10 minutes au moins. Au nouvel appel du secrétariat, ils se réunissent à nouveau pour arrêter leurs chronomètres au signal du starter, et doivent donner leur temps au secrétariat. Ce temps servira à déterminer leur couloir d'affectation pour la compétition.

Le jury est valable **pour la journée**. Il n'y a donc qu'un essai de chronomètres par jour, quel que soit le nombre de réunions sportives dans la journée.

Examen d'officiel C :

Le candidat doit remplir la partie identité de la fiche d'examen. Cette fiche, dûment complétée (y compris le numéro de licence complet) et signée, portant son nom, prénom et club, devra être remise au secrétariat ou au responsable départemental ou régional des officiels en fin d'examen, accompagnée d'une photo d'identité comportant le nom, prénom et club du candidat.

Cette fiche devra également être signée par les chronométrateurs du couloir auquel le candidat aura été affecté, avec deux officiels déjà titulaires. Son temps sera pris en compte dans la détermination du temps officiel (règle des trois chronométrateurs).

Au verso, pour chaque ligne, le candidat devra indiquer le titre de la course (50 mètres dos, 200 mètres 4 nages,...), le temps final qu'il aura enregistré et le temps officiel pour son couloir. Il ne devra faire figurer **aucun temps intermédiaire**. Pour être valable, cette fiche devra comporter au moins 40 lignes correctement complétées.

Le nombre et l'importance des écarts par rapport au temps officiel déterminent la réussite à l'examen.

Epreuve pratique de chronométrage

Date : **Lieu**

Titre de la réunion :

Candidat

Nom : **Prénom** :

Date et lieu de naissance : **Nationalité** :

Adresse complète :

.....

Club :

N° de licence en cours (complet) :

Examen

Chronomètres affectés à la ligne du candidat :

Nom, Prénom	Club	Qualité (A, B ou C)	Temps à l'essai	Signature
		Candidat		

Temps moyen de l'essai des chronomètres :

Réservé au Comité Départemental

Résultats de l'examen pratique dur 40 courses. Les temps enregistrés par le candidat présentent :

- écarts de 10/100 à 19/100 de seconde
- écarts de 20/100 à 29/100 de seconde
- écarts de 30/100 à 39/100 de seconde
- écarts de 40/100 et plus

Date :

Nom et signature du correcteur départemental (responsable des formations) :

Réservé au Comité Régional

Candidat : admis(e) le Refusé(e) le

Raison du refus :

Correcteur régional :

Signature :

	Titre de la course	Temps		Ecart				
		Candidat	Officiel	0 à 9/100	10 à 19/100	20 à 29/100	30 à 39/100	40 et plus
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								
13								
14								
15								
16								
17								
18								
19								
20								
21								
22								
23								
24								
25								
26								
27								
28								
29								
30								
31								
32								
33								
34								
35								
36								
37								
38								
39								
40								
41								
42								
		Total →						